

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE**

**MAIRIE DE
CHAMPCENEST**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 Février 2021**

Le cinq février deux mil vingt et un, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine PERRIN, Maire.

Présents : Catherine PERRIN, Pascal CAPOEN, Isabelle BUCHART, Lydie BARRE, Céline LE BREUIL, Philippe MAISONNEUVE, Jonathan NAHOUM, Catherine PAGEOT, Fabrice BILLEMONT
Absents représentés : Blandine DE CLERCK, représentée par Catherine PAGEOT
Absents excusés : Modesto MANSO GALAS

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de conseillers excusés : 1
Date de convocation : 02/02/2021

OooOooo

Le Conseil Municipal a abordé les points suivants à l'ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du Compte rendu du Conseil du 21/12/2020.

Délibération afin de réélire les titulaires et suppléants pour représenter la commune au SIAC de Champcenest

Délibération pour le projet du SDESM éclairage public avec explications du devis et inscription au budget 2021

Délibération pour inscrire au budget le devis d'étude de l'état sanitaire de l'église, fait par Mme Guenego, Architecte des Bâtiments de France.

Mise au point sur les travaux des logements communs (poêle à granules, climatisation) avec demande de la deuxième partie des travaux contrat FeR 2021.

Arrêté municipal pour interdire l'accès du stade aux engins motorisés.

Questions et informations diverses

oooOooo

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Lydie BARRE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21 DECEMBRE 2020.

Le procès-verbal, n'apportant pas de remarque particulière, est approuvé.

DELIBERATION AFIN DE REELIRE LES DEUX TITULAIRES ET LE SUPPLEANT POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU SIAC DE CHAMPCENEST

Suite à la démission de Pascal Capoen, il faut réélire les représentants au SIAC.
A l'unanimité, sont élus :

Titulaires : Madame Catherine PERRIN
Monsieur Jonathan NAHOUM

Suppléant : Madame Céline LE BREUIL

DELIBERATION POUR LE PROJET DU SDESM ÉCLAIRAGE PUBLIC AVEC EXPLICATIONS DU DEVIS ET INSCRIPTION AU BUDGET 2021

Le projet est l'installation de nouveaux points lumineux.

Le prix des candélabres, leur installation et raccordement étant très élevé et les subventions limitées à 50%, le projet est mis en suspens.

La Communauté de Communes propose de nous envoyer un représentant spécialisé pour nous conseiller.

DELIBERATION POUR INSCRIRE AU BUDGET LE DEVIS D'ETUDE DE L'ETAT SANITAIRE DE L'EGLISE DE Mme GUENEGO, ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

Un devis pour l'étude est présenté par Isabelle BUCHART. Il s'élève à 7200 euros H.T.

Il est rappelé que ce diagnostic est nécessaire, du fait du classement de l'édifice, pour aborder toute restauration et notamment ce qui fut le point de départ, celle de l'accès au clocher pour la maintenance.

L'inscription de ce devis au budget va permettre de réaliser les dossiers de demandes de subventions auprès de la DRAC et du Département de Seine et Marne.

La délibération est prise à l'unanimité moins une voix.

MISE AU POINT SUR LES TRAVAUX DES LOGEMENTS COMMUNAUX (POELE A GRANULES, CLIMATISATION) AVEC DEMANDE DE LA DEUXIEME PARTIE DES TRAVAUX CONTRAT FeR 2021

Plusieurs devis ont été réalisés pour aménager les logements communaux :

Ceux-ci sont à l'étude. Aucune décision n'est prise lors du conseil.

ARRETE MUNICIPAL POUR INTERDIRE L'ACCES DU STADE AUX ENGINs MOTORISES

Des dégâts (ornières) ont été constatés sur le stade municipal, provoqués par des engins motorisés. Une barrière sera installée pour interdire l'accès à tout véhicule.

L'arrêté municipal pour l'interdiction des engins motorisés est adopté à l'unanimité.

Un rappel sera également fait sur l'obligation de tenir les chiens en laisse sur tout le territoire de la commune.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les arrêtés municipaux seront diffusés via le site internet de la commune. (dépôt sauvages de poubelles, accès au stade etc...)
- Les armoires de jardin que nous avons commandées et qui sont destinées à devenir des boîtes à livres seront bientôt livrées. Après quelques travaux d'aménagement et de peinture, elles seront installées au printemps contre la mairie (une pour les adultes et une autre pour les enfants).
- Un coffre pour recueillir les dépliants et informations touristiques est toujours envisagé. Il pourrait être installé sous le caquetoire.
- Noël 2020 : 11 enfants ne sont pas venus récupérer leur cadeau en mairie. Il s'agit peut-être d'un problème de communication. Un mot sera donc déposé dans leur boîte aux lettres pour leur signifier que celui-ci est à leur disposition en mairie.
- Mme Cousin a nettoyé les alentours des bennes de recyclage, sali par des débris jonchant le sol. Le Conseil Municipal tient à la remercier très chaleureusement pour ce généreux geste citoyen. Prenons exemple !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Bayf